



Coup de bordure, de Yann Kerninon et Sébastien Lecordier, voyage burlesque sur les traces du dadaïsme. DR

Enfermement encore avec ce film époustouflant de Massimo d'Anolfi, *Il Castello* (88'), entièrement tourné dans le labyrinthique aéroport de Milan, Malpensa. Un labyrinthe habillé de néons, de couleurs acidulées et d'ambiances sonores entrelardées de silences, de langues diverses, peuplé de vies parallèles, métaphore des sociétés contemporaines, faites de départs et d'arrivées, de transits de marchandises, de contrôles d'identité, d'arrestations, d'interrogatoires, de sécurité et de points de chute pour certains, prisonniers à leur insu, dans une demeure à part entière. De l'enfermement aux lieux retirés,

isolés, il n'y a pas l'érche. Filmée par Robert Flaherty, en 1933, l'île d'Aran avait été l'une des œuvres fondatrices du documentaire. C'est habité par le souvenir de Flaherty que Charlie Rojo a trimbalé sa caméra sur cette terre de pêcheurs au large des côtes irlandaises en quête de *Souvenirs d'un monde flottant* (74'). Ses images en noir et blanc se combinent avec de vieilles bobines en couleur, tricotant ainsi un temps immuable. Par-dessus les images, deux voix off, celle du narrateur, celle d'un habitant (enregistré au magnétophone), entre récit intime et collectif, livrant des bribes de l'histoire de l'île. Affaire de mémoire, à

plusieurs tiroirs. Depuis Flaherty, ni l'électricité ni la télévision n'ont pendant longtemps semblé changer ces hommes soumis aux humeurs de la mer. Avant que l'aérodrome et les masses touristiques ne viennent bouleverser les codes de l'isolement.

Dans une pareille veine, aux teintes ocre, entre chien et loup, parfois apocalyptiques, *Il nous faut du bonheur* (50'), d'Alexandre Sokourov et Alexei Jankowski, plonge dans l'ordinaire de la région du Bardarash, dans l'Irak kurde. Confins du monde. Le cadre pour filmer sur quatre saisons l'existence d'une femme, chef de famille, échouée là par amour, saisie dans les

travaux et les jours, les riens et les pas grand-chose, les conflits, reflétant aussi un monde abasourdi par la violence des armes.

Dans ce flot de films graves, il était une fois, enfin, *Coup de bordure* (73'), de Yann Kerninon et Sébastien Lecordier, tombant comme une respiration jubilatoire. Une hilarante balade orchestrée par un cycliste, blaureau comme Bernard Hinault, philosophe et féru de magie, partant à vélo sur les traces du mouvement Dada, entre Paris, Zurich et Berlin, entraînant dans sa roue un réalisateur et un consultant en entreprise mué en régisseur. Et youp la boum ! C'est là un voyage burlesque à trois voix, du dadaïsme empruntant à Fritz Zorn, qui relèverait de Jérôme Bosch, passant de la boucherie de Verdun à la désertification des campagnes, d'une maison de retraite à Sigmaringen, de la faillite de la pensée à l'effondrement de la langue. Un film de désenchantés ravis, affranchis des codes, tour à tour féroce et réjouissant.

À l'instar du Fipa, à Biarritz, Visions du réel est ouvert au public et aux professionnels, acquéreurs et diffuseurs. Ils seraient bien inspirés d'y venir faire leur marché. S'ils ne craignent pas l'exigence.

—Jean-Claude Renard

(1) Respectivement, *les Enfants de la mer/mère* et *Une escroc très discrète*. Voir *Politis* n° 1148.

Pitié pour les auteurs !

Des réalisateurs, auteurs et producteurs inquiets de l'évolution du cinéma documentaire ont créé, en 2007, le Réseau des organisations du documentaire (ROD). Ce réseau publie aujourd'hui une étude (1) qui fait état des difficultés des réalisateurs à maintenir à la fois leur indépendance créatrice et un niveau de vie décent. Sans oublier de mentionner en préambule que la production et la diffusion se portent plutôt bien (2 200 heures en 2009), l'étude rend compte des différentes craintes.

Premièrement, l'oligopole des diffuseurs hertziens met en péril l'indépendance des auteurs dans le choix de leurs sujets. La concurrence acharnée que se livrent depuis une dizaine d'années les chaînes publiques, privées et thématiques donne le taux d'audience comme seul critère de

Malgré une apparente bonne santé, le secteur du film documentaire français souffre de précarisation.

jugement des œuvres. Les chaînes gratuites de la TNT sont passées en deux ans (2007 à 2009) de 5,9 % de parts d'audience à 14 %. S'ensuit un émiettement de l'audimat qui contrarie fortement les diffuseurs hertziens (France Télévisions, Arte et Canal +). Dès lors, ils recherchent des films qui vont plaire aux téléspectateurs, au risque d'outrepasser leur rôle et d'interférer dans le contenu des documentaires, transformant les auteurs en sous-traitants.

Si, entre 2007 et 2009, la demande majoritaire allait vers des documentaires consacrés aux faits de société, les réalisateurs revendiquent leur droit à l'originalité. Or, la course à l'audimat minimise non seulement l'initiative en termes de contenu mais également de forme. Les rendez-vous hebdomadaires des chaînes avec leurs téléspectateurs deviennent de plus en plus fréquents, pour fidéliser le client dira-t-on. On assiste donc à la création de collections télévisées, c'est-à-dire des cases formatées, avec un cahier des charges sur le traitement du sujet. Ce qu'on impose : des documentaires accessibles à un large public, se rapprocher de l'écriture journalistique, plus spectaculaire, plus rapide, et adopter un ton pédagogique avec une exigence de démonstration. En somme, faire de l'enquête magazine.

L'étude du ROD met également l'accent sur les difficultés financières des auteurs-réalisateurs de documentaires. Beaucoup moins populaires que les films de fiction, ils n'obtiennent pas les mêmes financements (2). Sans convention collective, les réalisateurs n'ont pas droit à une rémunération réglementée. Leur salaire est dès lors très variable. Généralement payés en droits d'auteur et en tant que techniciens, ce qu'ils gagnent en une année ne leur permet de vivre décemment qu'une fois l'allocation-chômage perçue. Jamais de quoi pavoiser, cependant (nombre d'entre eux ont un revenu mensuel en dessous de 1 500 ou 1 200 euros). Le réalisateur Denis Gheerbrant précise : « *Le problème de tout réalisateur, c'est qu'il a envie de faire son film, donc qu'il est prêt à accepter des conditions qui devraient être inacceptables.* »

—Jennifer Austruy

(1) « L'État du documentaire 2000-2010 » est téléchargeable sur : <http://www.addoc.net/>

(2) À titre d'exemple, en 2009, les diffuseurs n'ont apporté en moyenne que 47,3% du financement des documentaires, alors qu'ils ont apporté 74,2% du financement des fictions.